

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Participation citoyenne : le protocole de lancement signé entre la Ville de Mérignac, l'Etat et la Direction Départementale de la Sécurité Publique.

Parce que les citoyens sont les premiers maillons de la chaîne pour assurer la tranquillité publique, la Ville de Mérignac lance l'opération Participation citoyenne en collaboration avec la Police Nationale. Ce dispositif encadré basé sur la prévention permet aux forces de l'ordre une plus grande réactivité.

La tranquillité publique est une préoccupation majeure. La Ville de Mérignac, l'Etat et la Direction Départementale de la Sécurité Publique ont signé ce jour le protocole de lancement du dispositif Participation citoyenne. S'ils observent un fait ou un comportement anormal, les citoyens désignés par le Maire dans chacun des dix quartiers de Mérignac auront la possibilité d'informer directement un référent de la Police Nationale. L'objectif est de renforcer les actions de prévention et les liens entre les citoyens et la police. Les citoyens impliqués dans ce dispositif signent au préalable une charte de déontologie. Alain Anziani, Maire de Mérignac, a rappelé les effets positifs du partenariat entre l'Etat et les collectivités sur la sécurité au quotidien.

Ce dispositif, déjà testé dans 19 départements, sera déployé progressivement et évalué annuellement. Il est déjà en vigueur dans les villes du Bouscat, Pessac, Villenave d'Ornon, Cenon ou encore Bruges.

Le nombre de cambriolages en 2018 à Mérignac est à la baisse : ils sont passés sur les dix premiers mois de 300 en 2017 à 294 en 2018 (lieux d'habitation). De même les vols de véhicules sont en recul (-5,48% pour les automobiles, -33% pour les deux roues). L'ensemble des infractions est en baisse (-4,50% entre 2017 et 2018).

A l'occasion de cette signature Alain Anziani a remercié les forces de police pour leur efficacité dans l'identification et l'interpellation de l'incendiaire du gymnase Léo Lagrange.

Contact presse :

Virginie Bougant

Chargée de communication et des relations presse

06 27 52 48 69 – 05 56 55 66 18

v.bougant@merignac.com